

Identification de la berce du Caucase

La berce du Caucase est une plante non-indigène introduite au Nouveau-Brunswick. À ce jour, sa présence n'a été confirmée qu'à très peu d'endroits dans la province. La majorité des spécimens qu'on retrouve sont associés à un horticulteur qui en aurait semé et aurait ensuite perdu le contrôle sur la dissémination des graines. La berce du Caucase est hautement compétitive : sa croissance est vigoureuse en début de saison, et elle tolère l'ombre complète et a la capacité de résister aux inondations. En raison de sa grande taille et de sa croissance rapide, elle peut vite dominer les endroits qu'elle envahit et réduire considérablement l'habitat disponible pour la flore et la faune indigène. Cette plante représente aussi un danger potentiel pour la santé humaine. Sa sève contient des toxines qui, une fois exposées au soleil, peuvent causer d'importantes lésions sur la peau des personnes sensibles. Le contact de la sève avec les yeux peut également provoquer une cécité temporaire. De nombreuses plantes présentes au Nouveau-Brunswick ressemblent à la berce du Caucase; la plupart appartiennent à la famille des ombellifères ou apiacées, comme la carotte. L'identification appropriée est essentielle. Certaines des espèces apparentées les plus communes sont décrites ci-dessous, et les renseignements connexes peuvent aider à mieux les identifier.

Berce du Caucase

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*, giant hogweed) fait partie de la famille des apiacées ou ombellifères. Cette plante géante peut mesurer de 1,5 à 5 mètres de hauteur. Ses larges feuilles lustrées ont le bord profondément découpé, comme en dents de scie. Ses tiges sont couvertes de poils raides et de taches ou marbrures pourpres sur toute leur longueur. La plante arrivée à maturité produit des fleurs qui forment une large ombelle mesurant jusqu'à 1,5 mètre de diamètre. L'inflorescence est composée d'un grand nombre de petits bouquets disposés en forme de parapluie, chacun est composé de plus de 50 grappes de fleurs. La berce du Caucase ne pousse actuellement qu'à quelques endroits localisés au Nouveau-Brunswick.



Berce laineuse

La berce laineuse (*Heracleum maximum*, Berce très grande, grande berce, cow parsnip), une autre apiacée, est une plante indigène au Nouveau-Brunswick. Habituellement plus courte que la berce du Caucase, elle atteint une hauteur variant entre 1 et 3 mètres. D'ordinaire, ses feuilles sont plus petites et ont un pédoncule plus long, et elles sont moins brillantes et dentelées que celles de la berce du Caucase. Les tiges de la berce laineuse ont une pilosité plus dense que la berce caucase et sont habituellement d'un vert plus pâle. Les inflorescences, en forme de cône renversé, ont un diamètre d'environ 20 centimètre et sont habituellement beaucoup plus petite que celles de la berce du Caucase. Chaque bouquet compte beaucoup moins de fleurs que la berce du Caucase (15 à 30 grappes). La berce laineuse pousse communément dans les sols humides à mouillé et se retrouve dans un large spectre d'habitats à travers toute la province. Le contact avec cette plante peut causer une dermatite légère, mais les symptômes sont beaucoup moins graves que ceux causés par la berce du Caucase.



Berce commune

La berce commune (*Heracleum sphondylium*, Hogweed) fait partie de la famille des apiacées et est moins courante. Cependant, on retrouve également cette espèce introduite au Nouveau-Brunswick. Elle est plus petite que la berce du Caucase qui mesure généralement un à deux mètres de haut (rarement plus de trois mètres). Cette différence de taille est souvent la façon la plus facile de distinguer les deux espèces de berce. Cette caractéristique est plus fiable sur de grandes parcelles, car ces dernières donnent une bonne indication de la hauteur moyenne. Les feuilles de la berce commune sont généralement plus petites, moins dentelées et plus régulièrement divisées (pennées) que celles de la berce du Caucase. Les tiges sont généralement poilues. Les fleurs sont habituellement beaucoup plus petites que celles de la berce du Caucase (elles mesurent rarement plus de 20 cm de large) et sont composées de grappes de fleurs à tiges beaucoup moins nombreuses (généralement de 15 à 45). Bien que la berce commune soit rare au Nouveau-Brunswick, elle peut former des colonies denses de plantes lorsqu'elle s'établit dans un secteur. Le contact avec cette plante peut causer une dermatite légère, mais les symptômes sont beaucoup moins graves que ceux causés par la berce du Caucase.



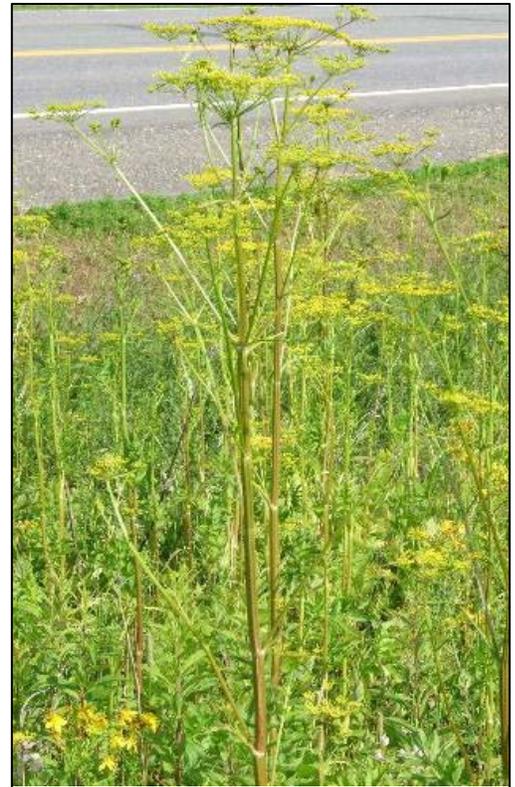
Angélique

Les angéliques (*Angelica sylvestris*, *A. atropurpurea*, *A. lucida*, *angelica*) sont des apiacées presque identiques à la berce Caucase. Elles atteignent généralement une hauteur de 1 à 2,5 mètres et ont de larges feuilles composées formées de plusieurs petites folioles finement dentelées, souvent avec une forme arrondie ou elliptique. Leurs tiges sont généralement lisses et de couleur violacée. Les inflorescences ont une apparence arrondie et sont beaucoup plus petites que celles de la berce du Caucase. L'angélique des bois ou angélique sauvage (*Angelica sylvestris*) est une plante exotique envahissante plus commune le long de la vallée du fleuve Saint-Jean, dans les milieux humides et envahis de mauvaises herbes. L'angélique brillante (*A. lucida*) et l'angélique pourpre (*A. atropurpurea*) sont des espèces indigènes que l'on retrouve plus communément dans les zones côtières et dans la région intérieure nord respectivement. Les angéliques peuvent aussi causer des dermatites légères.



Panais sauvage

Le panais sauvage (*Pastinaca sativa*, wild parsnip) fait aussi partie de la famille des apiacées. Cette plante, beaucoup plus courte, atteint seulement de 0,5 à 1,5 mètre de hauteur. Ses feuilles pennées possèdent des dents pointues généralement difformes. La plante est beaucoup plus ramifiée que les autres membres de cette famille, et elle produit des fleurs jaunes très distinctives. Le panais sauvage est une espèce introduite ou exotique et est commune le long des routes partout au Nouveau-Brunswick. Sa sève peut provoquer une réaction cutanée semblable à celle de l'herbe à puce chez les personnes sensibles; l'irritation de la peau est plus fréquemment observée chez les personnes qui passent le coupe-herbe sans protection appropriée.



Valériane officinale

La valériane officinale (*Valeriana officinalis*, valerian) appartient à une famille différente, les valérianacées. Elle atteint généralement 1 à 2 mètres de hauteur. Ses feuilles sont pennées, tout comme celles du panais sauvage, mais les folioles individuelles sont bien plus longues que celles du panais. Les fleurs mûres sont davantage groupées que celles des apiacées, et leur couleur



peut varier du blanc au pourpre. Les graines de la valériane officinale sont semblables à celles du pissenlit et sont fort utiles pour identifier correctement cette plante. La valériane officinale est une espèce envahissante qui pousse principalement dans le sud du Nouveau-Brunswick.

Conclusion

La berce du Caucase peut constituer un danger sur les plans de l'écologie et de la santé humaine; fort heureusement, elle n'est pas répandue au Nouveau-Brunswick. Beaucoup de plantes ressemblent à la berce du Caucase, mais la plupart ne causent pas le même degré de préoccupation. L'identification correcte des plantes est la clé d'une saine gestion des problèmes de mauvaises herbes. Pour obtenir d'autres renseignements sur la berce du Caucase, n'hésitez pas à consulter les sites Web suivants : [Bureau du médecin-hygiéniste en chef \(Santé publique\)](#), [mauvaisesherbes.ca](#) ou [Images sur la lutte antiparasitaire intégrée](#). Vous pouvez également faire parvenir un message au [Conseil des espèces envahissantes du Nouveau-Brunswick](#).